



CONSULTATION DE SERVICES
POUR LE COMPTE DE CÔTE D'AZUR FRANCE TOURISME
APPUI TECHNIQUE À L'ORGANISATION D'UNE OPÉRATION BTOB EN 2027
« LA CÔTE D'AZUR INVITE LE BRESIL »

Consultation n°	2026 MKOFF 02
Procédure	Demande de devis valant lettre de consultation et descriptif technique Procédure allégée jusqu'à 40 000 € HT (conformément à l'article L. 3 - inférieure au seuil des procédures MAPA - Code de la commande publique)

1- Commanditaire et objet de la consultation
2 - Prestations attendues
3 - Déroulement de la consultation et Critères de sélection de l'agence
4 - Renseignements et Ressources complémentaires
Date de la demande : 10 septembre 2026
Date de clôture de remise des offres : 25 septembre 2026 à 15H30

1- Commanditaire et objet de la consultation

Le commanditaire de cette consultation est Côte d'Azur France Tourisme (Association loi 1901), situé au 455, Promenade des Anglais – CS 53126 – Bâtiment Horizon – 06203 Nice Cedex 3. L'organisme est présidé par Alexandra BORCHIO FONTIMP et dirigé par Claire BEHAR, Directrice générale.

Côte d'Azur France Tourisme (CAFT) est en charge de la promotion de la Côte d'Azur en France et à l'international. Dans le cadre de sa stratégie de promotion de la destination Côte d'Azur France, CAFT lance une consultation pour la mise en place d'une opération BtoB dédiée aux professionnels du tourisme sur le marché brésilien en 2027. Cette opération a pour objet de stimuler les ventes de séjours intermédiés en informant/sensibilisant/séduisant les agences et Tour-opérateurs à la richesse de l'offre azurienne hors période estivale. Il s'agit de les inciter à la constitution et vente de nouveaux produits sur la Côte d'Azur, en particulier sur les ailes de saison et de leur faire connaître les nouveaux établissements d'hébergement marchands.



2- Prestations attendues

Il s'agit de faire appel à une prestation de service extérieure pour un appui technique à l'organisation d'un événement :

→ OPÉRATION "Côte d'Azur France invite le Brésil" du 22 au 25 février 2027

L'objectif est triple :

- Séduire les prescripteurs du marché brésilien en les invitant sur la Côte d'Azur du 22 au 25 février 2027.
- Cibler les agences haut de gamme en démontrant que des produits à forte valeur ajoutée et expérientiels peuvent être commercialisés sur la Côte d'Azur, notamment sur les ailes de saison.
- Stimuler les deux segments « loisirs » et « MICE »

Un workshop sera organisé sur la Côte d'Azur pendant le programme afin de mettre en relation les socio-professionnels azuréens intéressés par le marché et les agences invitées.

Objet du marché : Il s'agit pour Côte d'Azur France Tourisme de faire appel à une agence spécialisée dans l'intermédiation touristique.

→ Recrutement de 15 agences de voyage – agences opérateurs de voyage des principaux bassins émetteurs du Brésil pour leur participation au fam trip du 22 au 25 février ainsi que leur participation au workshop.

REPARTITION DES TÂCHES

L'agence retenue aura en charge

- Le recrutement des agences et la sélection des agences
- La création et l'envoi des invitations (sur la base des éléments communiqués par le CAFT),
- La mise à disposition d'une plateforme de rendez-vous et la vérification des prises de rendez-vous pour la partie workshop
- L'accompagnement de la délégation brésilienne
- Les traductions des programmes ainsi que d'un catalogue digital réalisé pour le workshop.

Côte d'Azur France Tourisme aura en charge :

- L'organisation du fam trip ainsi que du workshop (hors plateforme de rdv)
- L'accompagnement des éducteurs en coordination avec les offices de tourisme azuréens
- La prise en charge financière de l'événement sur la Côte d'Azur et refacturation aux partenaires **hormis le transport aérien qui incombera aux agences elles-mêmes.**

3 - Déroulement de la consultation & Critères de sélection de l'agence

3-1 Dossier de candidature et Pièces à remettre à CAFT

La présente consultation est mise à disposition à compter du **10 septembre 2026**.



La clôture de remise des offres est fixée au : 25 septembre 2026 à 15h30.

Mode de transmission : Envoi par courriel (uniquement) avec pièces jointes et si besoin un lien de téléchargement complémentaire pour les fichiers trop volumineux.

Chaque dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des éléments détaillés ci-après.

Documents techniques

- Une présentation de l'agence avec ses références et exemples de réalisations.
- Un rétro planning de conception/réalisation de l'étude avec une méthodologie associée
- Un devis chiffré et détaillé du programme (tous frais « annexes » inclus)

Documents administratifs

- Un extrait Kbis de moins de 3 mois
- Attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle sur l'année en cours.
- Attestation de vigilance sociale (URSSAF) et attestation de régularité fiscale de moins de 3 mois.
- Fournir la Déclaration DC4 si appel à la sous-traitance
- Le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par le prestataire soumissionnaire

Les dossiers de candidature seront à transmettre à Côte d'Azur France Tourisme, à l'attention de :

Martine NOBAR, Responsable Promotion Internationale

Côte d'Azur France Tourisme.

455, Promenade des Anglais, CS 53126, Bâtiment Horizon, 06203 Nice Cedex 3.

E-mail : m.nobar@cotedazurfrance.fr

Portable : 06 88 82 82 30

Téléphone fixe : 04 93 37 78 95

Adresses pour envoi e-mail : m.nobar@cotedazurfrance.fr + copie c.behar@cotedazurfrance.fr + t.cirrito@cotedazurfrance.fr

Les plateformes par liens de téléchargement acceptées sont :

<https://www.grosfichiers.com/>, <https://wetransfer.com/>, <https://fromsmash.com/>

Un accusé réception vous sera adressé en retour suite à votre dépôt.

3-2 L'Annonce de l'agence retenue sera effectuée après analyse des différentes candidatures, au plus tard **mi-octobre 2026**.

3-3 Critères d'attribution

Une grille d'évaluation, basée sur les éléments décrits ci-dessous, servira d'outils d'analyse et de sélection des propositions. Côte d'Azur France Tourisme retiendra la proposition la plus avantageuse économiquement et appréciée en fonction des critères et pondérations suivants :



Les critères globaux de comparaison des offres sont les suivants

Liste des critères <i>(total : 20 points)</i>	Description
Référence du prestataire <i>4 points.</i>	- Expérience de l'agence - Réseau professionnel - Présentation de l'équipe mobilisée
Méthodologie et respect du cahier des charges <i>8 points.</i>	- Pertinence et cohérence du projet - Présentation de la méthodologie
Prix de la prestation et délais de réalisation <i>8 points.</i>	- Rétro planning - Décomposition du prix global faisant apparaître les différents éléments

Côte d'Azur France Tourisme se réserve le droit d'apporter au plus tard cinq jours avant la date limite fixée pour la réception des offres un complément ou une modification du dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier complété ou modifié, selon un nouveau délai défini et accordé par Côte d'Azur France.

4- Renseignements et Ressources complémentaires

Référents internes Côte d'Azur France Tourisme pour toutes demandes complémentaires :

Martine NOBAR, Responsable Promotion Internationale

Côte d'Azur France Tourisme

455, Promenade des Anglais, CS 53126, Bâtiment Horizon, 06203 Nice Cedex 3.

E-mail : m.nobar@cotedazurfrance.fr

Portable : 06 88 82 82 30

Téléphone fixe : 04 93 37 78 95

Ressources complémentaires & sites Côte d'Azur France :

Site officiel de la destination Côte d'Azur France cotedazurfrance.fr

Site officiel de la marque Côte d'Azur France : www.marque-cotedazurfrance.com

Médiathèque Côte d'Azur France : mediatheque.cotedazurfrance.fr